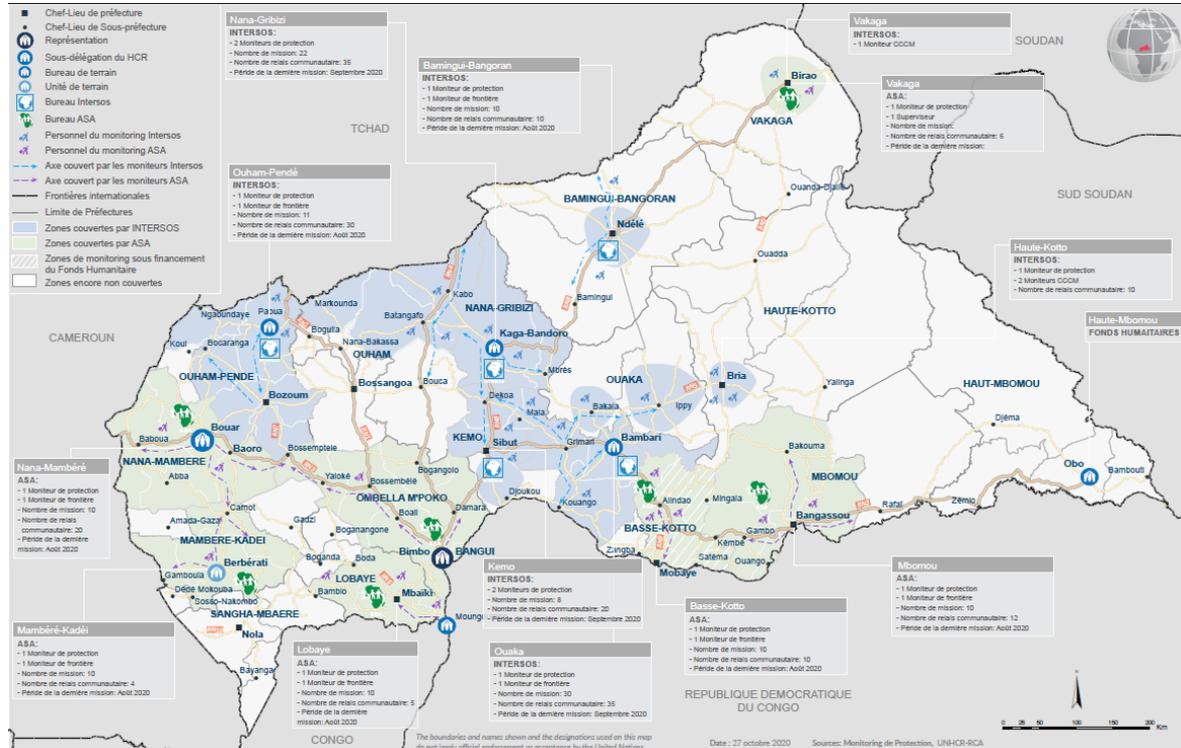


REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



# MONITORING DE PROTECTION

ANNEE 2020



## Méthodologie

Les données analysées pour produire ce rapport couvrent la totalité de l'année 2020. Le projet du monitoring de protection a couvert 14 des 15 préfectures de la RCA en priorisant les principales zones de concentration de population et de tensions. Le monitoring de protection du HCR documente les incidents de protection selon un large éventail de violences réparties en cinq catégories : (i) violations du droit à la vie et à l'intégrité physique, (ii) violations du droit à la liberté, (iii) violations du droit à la propriété, (iv) violations 1612 et violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG). Les partenaires du HCR, INTEROS et ASA, ont déployé 26 moniteurs de protection qui se sont appuyés sur un réseau composé de 197 relais communautaires et de nombreux comités de protection répartis dans les différentes préfectures couvertes par le projet, notamment autour des sites de déplacés et dans les zones de retour des rapatriés. En complément, et afin de couvrir certaines sous-préfectures difficiles d'accès, chacun des partenaires a entrepris des missions de terrain pour couvrir les axes et corroborer les informations collectées via le monitoring à distance. Par ailleurs, la couverture du territoire a été étendue au cours de l'année en tenant compte de l'évolution de l'environnement de protection dans certaines zones. Ainsi, une équipe a été déployée à Ndélé à la suite des affrontements entre groupes armés qui ont engendré de nombreux déplacements de population en mars 2020. De même, afin de faciliter le suivi des violences liées à la transhumance, une équipe additionnelle a été postée dans la Kémo à partir du mois de juillet 2020. Les données ont été collectées par les moniteurs via l'outil Kobocollect et retranscrites dans des rapports mensuels.

## Chiffres clés

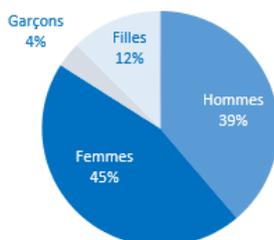


Le nombre d'incidents de protection rapportés en 2020 par le biais du monitoring de protection est en hausse de 10% par rapport à l'année précédente. Si le nombre de violations du droit à la propriété documentées et celui des atteintes du droit à la vie et à l'intégrité physique sont sensiblement les mêmes qu'en 2019, les incidents VSBG ont augmenté de 17% et les atteintes aux droits de l'enfant de 40%. Cependant, il convient de souligner que les violations du droit à la liberté ont baissé de près d'un tiers par rapport à 2019.



**Les VSBG représentent à elles-seules 47% des incidents documentés** et sont le type d'incidents le plus rapporté dans 9 des 14 préfectures couvertes. Des taux particulièrement forts ont été observés dans la Ouaka et la Haute-Kotto où les VSBG représentent respectivement 57% et 45% des incidents collectés. S'agissant des atteintes du droit à la vie, c'est dans la Lobaye (51%), la Vakaga (44%) et le Mbomou (37%) qu'elles sont les plus fréquentes en raison de nombreux cas de coups et blessures résultant de tensions intercommunautaires. Les zones où on observe une importante concentration de groupes armés enregistrent les plus forts taux de violations du droit à la propriété et des violations du droit à la vie en raison de l'activisme des groupes armés à la recherche de moyens de subsistance. A titre d'illustration, on peut noter que les violations du droit à la propriété représentent 1/3 des incidents de protection collectés dans la Nana-Gribizi 2019 et que l'Ouham, la Ouaka et la Haute-Kotto comptabilisent à elles seules 47% du total des violations du droit à la liberté rapportées en 2020.

### Genre des Victimes

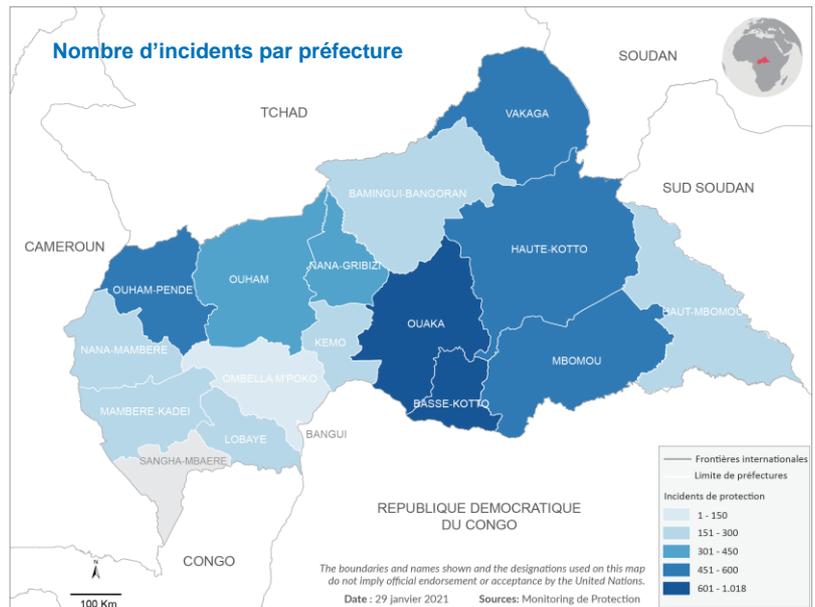


représentent 1/3 des incidents de protection collectés dans la Nana-Gribizi 2019 et que l'Ouham, la Ouaka et la Haute-Kotto comptabilisent à elles seules 47% du total des violations du droit à la liberté rapportées en 2020.

## Analyse de la situation de protection

En 2020, la crise de protection qui frappe la RCA depuis plusieurs années a persisté et s'est même aggravée. Le nombre de violations de droits humains a augmenté de 10% par rapport à l'année précédente.

**La situation de protection a été particulièrement précaire dans le secteur centre** (Ouham, Nana-Gribizi, Ouaka, Haute-Kotto, Basse-Kotto) en raison de la présence de nombreux groupes armés, notamment les GSA et les GBK, qui ont commis des exactions contre la population civile, afin de se procurer de l'argent et des biens matériels pour leur survie. Ils ont exercé des pressions et ont harcelé la population à travers des enlèvements, des violences physiques, des braquages mais surtout à travers l'imposition de taxes, des dépouillements et des extorsions de biens au niveau des barrières illégales qu'ils ont érigées dans leur quête de contrôle du territoire. De plus, plusieurs groupes armés ont instauré des brigades illégales sur les sites de déplacés (Bantagafo, Bria) ou dans les quartiers résidentiels (Bambari) sous couvert de vouloir régler les contentieux entre personnes, ce qui a souvent restreint les communautés dans la jouissance de leurs droits.



Par ailleurs, les mouvements des groupes armés et les exactions qu'ils ont commises ont eu pour conséquence de fortement limiter la **liberté de mouvements** de la population qui vit dans les zones sous contrôle des groupes armés. Les femmes et les filles, notamment, se sont senties en insécurité lorsqu'elles étaient en brousse pour aller

### Auteurs présumés

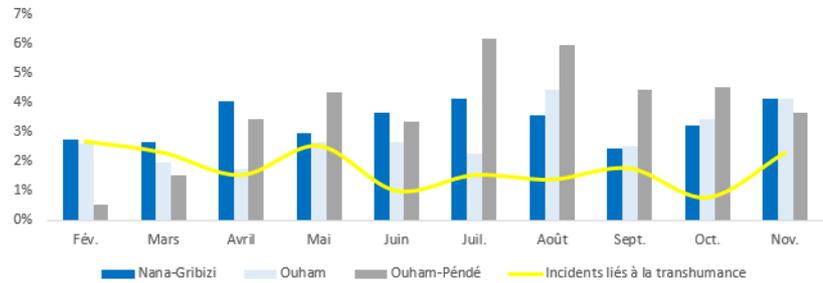


chercher de l'eau ou cultiver leurs champs en raison du risque accru d'être ciblées et de subir des VSBG. A titre d'illustration, 66% des viols documentés dans l'Ouham-Pendé ont été commis par des éléments armés. Plus précisément, c'est dans la zone de Paoua Nord, à Kouï et à Markounda que les incidents VSBG commis par des éléments ont été particulièrement récurrents.

De même, la problématique du respect du **caractère civil et humanitaire des sites** de déplacés et lieux de regroupement est restée un défi majeur en 2020. Les hommes en armes n'ont pas seulement circulé sur les sites avec leurs armes, ils ont aussi activement recruté, y compris des mineurs, et se sont même installés dans les sites, comme sur le site PK3 de Bria.

Le phénomène de la **transhumance saisonnière** a également été un facteur majeur de violences physiques, d'enlèvements, d'homicides et de violations du droit à la propriété (vols de bétail, destruction de champs) qui ont souvent été infligés à titre de représailles. La forêt de Yaragandji (Nana-Gribizi) et la zone frontalière avec le Tchad ont été particulièrement impactées par ce phénomène.

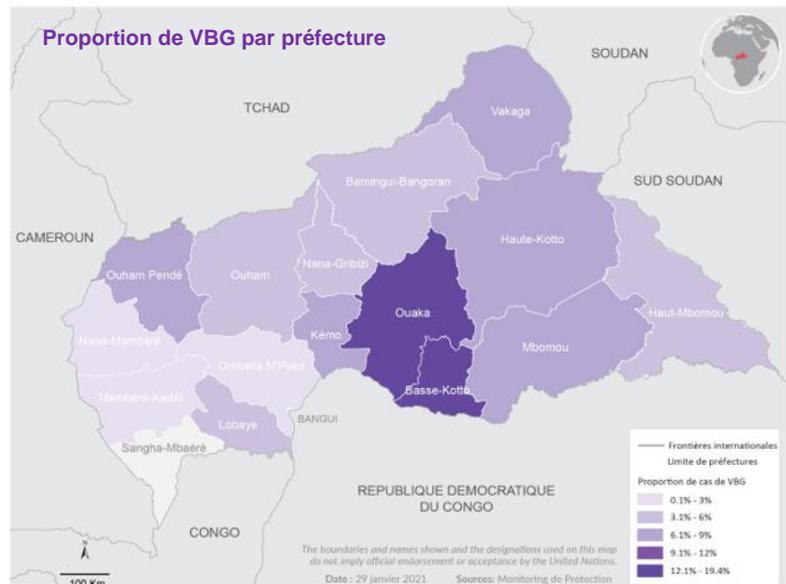
**Incidents de protection liés à la transhumance**



Cependant, il convient de noter que l'environnement de protection s'est aussi révélé être précaire dans les zones relativement stables, telle que l'Ouest. En effet, on constate que 35% des violences rapportées dans le cadre du monitoring de protection sont des **violences attribuées à des membres connus de la communauté** et que 20% l'ont été **à des membres de la famille des victimes**. L'absence de l'autorité de l'Etat, particulièrement dans certaines localités occupées par les groupes armés, et le climat d'impunité ont notamment favorisé la survenue des incidents de protection.

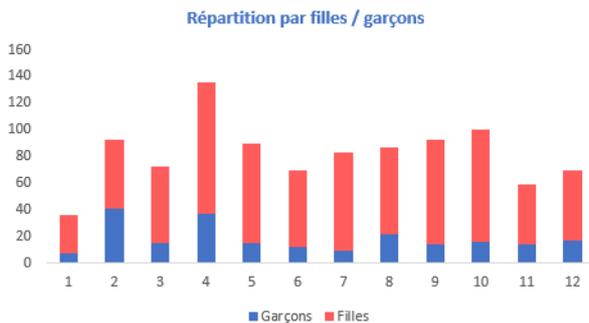
Une grande partie des **violences commises au sein de la communauté ont été des VSBG commises à l'encontre de femmes et de filles**. De même, de nombreux cas de **maltraitance d'enfants** ont été documentés

dans le cadre du monitoring de protection au cours de l'année 2020. Par exemple, dans la Lobaye, plusieurs cas de viols sur mineurs de moins de 10 ans commis par des ascendants ont été documentés au cours de l'année 2020. De même, plusieurs cas de mariages forcés ont été rapportés dans certaines sous-préfectures stables de la Nana-Mambéré et de la Mambéré-Kadéi. Les pratiques culturelles néfastes, le déséquilibre de pouvoir dans les foyers, la promiscuité dans les ménages et les communautés, ainsi que la consommation excessive de drogues ou d'alcool sont autant de facteurs expliquant le taux élevé de violences physiques et/ou de VSBG entre partenaires et au sein des foyers.



Les incidents de protection impactent différemment les personnes en fonction de leur âge, de leur sexe ou encore de leur situation de déplacement. Ainsi, après analyse des données désagrégées, on constate que **94% des survivant(e)s de VSBG sont des femmes et des filles**. Les incidents VSBG touchant les hommes sont quasiment tous des violences psychologiques ou physiques infligées par le partenaire intime dans le cadre d'une dispute conjugale. Par ailleurs, le **ciblage des femmes et des filles lors des violences sexuelles liées au conflit** est encore plus frappant car seule **1 victime sur 256** est de sexe masculin.

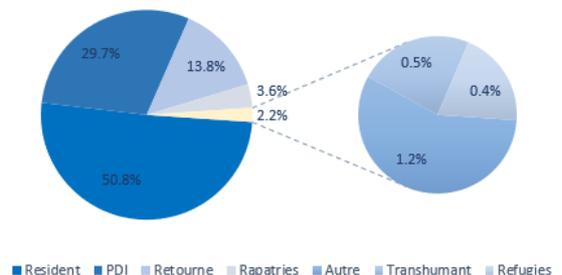
A contrario, on constate que certains types de violences touchent plus largement les hommes. En effet, la grande majorité des cas de **coups et blessures** ont impacté les hommes, souvent en conséquence de tensions intercommunautaires sur les sites de déplacés et dans les quartiers résidentiels. De même, les hommes sont plus à risque d'être victimes de **violations du droit à la propriété** (dépouillement, braquages notamment) car ils sont plus souvent visés par les groupes armés lorsqu'ils se déplacent sur les axes pour leurs activités économiques.



Les filles sont systématiquement plus à risque d'être touchées par des incidents de protection que les garçons. Près de 60% des **violations graves contre les enfants** documentées en 2020 étaient des violences sexuelles contre les enfants dont la grande majorité des survivant(e)s étaient des filles. La fermeture des écoles en raison de la pandémie de COVID-19 a par ailleurs exacerbé la vulnérabilité des filles aux VSBG. Il convient également de noter que les garçons ont été touchés de manière disproportionnée par les meurtres et les mutilations commis en violation de la résolution 1612.

Concernant **le statut des victimes**, l'analyse des données collectées en 2020 a permis de constater que les résidents n'ont pas été épargnés par les incidents de protection puisqu'un incident sur deux a touché la population résidente. Les déplacés internes ont été particulièrement vulnérables et exposés aux risques et incidents de protection, notamment à Alindao ou encore à Birao.

Statut des Victimes



预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

[https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5\\_17517](https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_17517)



云报告  
https://www.yunbaogao.cn

云报告  
https://www.yunbaogao.cn

云报告  
https://www.yunbaogao.cn